

17 octobre 1961

Des cadavres dans la Seine

Il y a aujourd'hui trente-trois ans, une répression féroce, déclenchée par Maurice Papon, s'abattait sur les travailleurs algériens de la région parisienne. On estime à 200 le nombre des victimes.

OCTOBRE 1961. La guerre d'Algérie dure depuis sept ans. Des négociations ont échoué à Evian, en mai, à cause des prétentions françaises sur le Sahara. De nouveaux entretiens à Lugrin, en juillet, ont eu le même sort. Pourtant, de Gaulle vient d'être contraint de reconnaître le caractère algérien du Sahara. En Algérie, la guerre continue. Ses répercussions en France s'appellent répression et, en retour, attaques de policiers. L'OAS, organisation terroriste des ultras colonialistes, multiplie les attentats, y compris contre le chef de l'Etat.

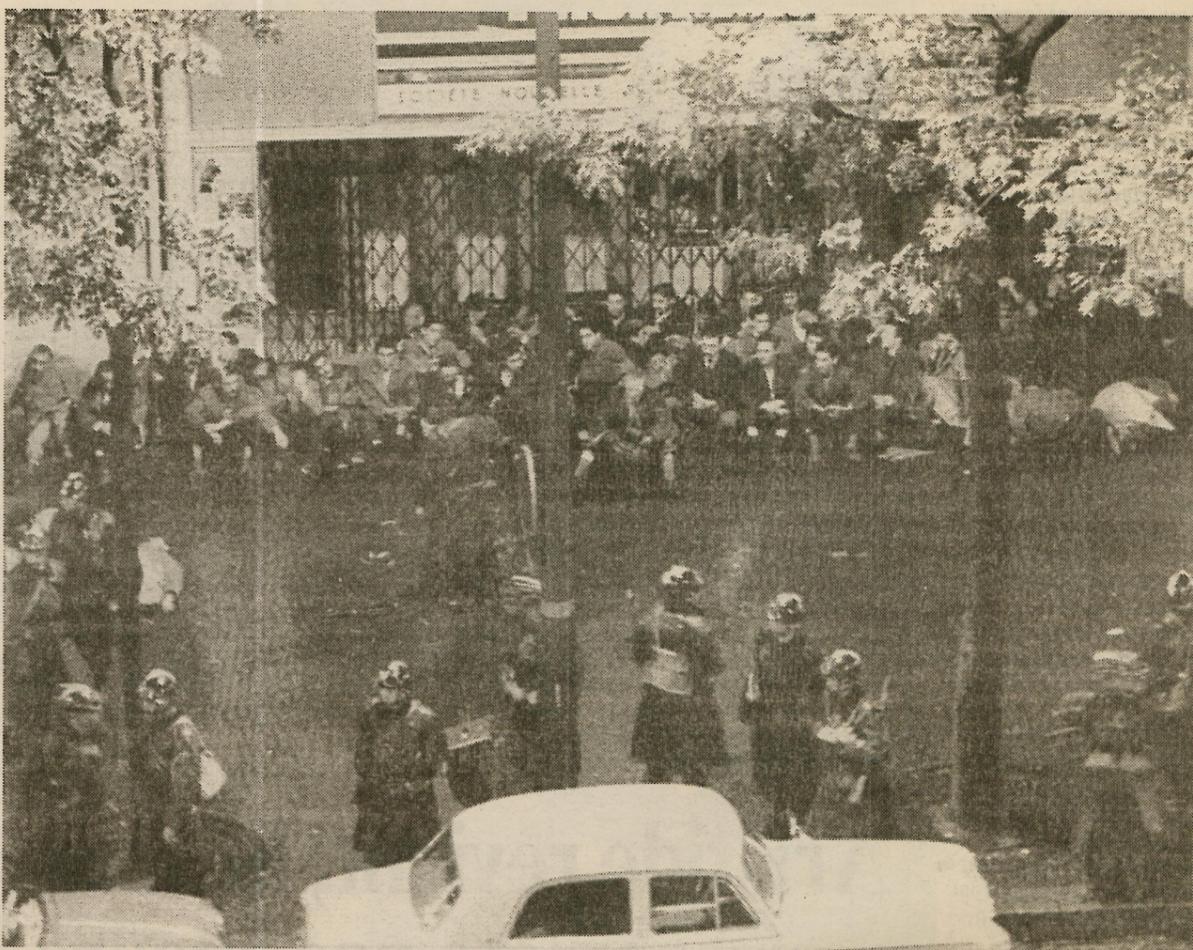
Le 6 octobre, Maurice Papon, préfet de police de Paris, prend un arrêté où « il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne et, plus particulièrement, de 20 heures à 5 h 30 ». De plus, il est or-

donné aux bistrotts « tenus et fréquentés par des Français musulmans » de fermer à 19 heures. A ce texte, Papon ajoute une tournée dans les commissariats, où il déclare aux policiers que, quoi qu'il arrive, ils seront couverts.

Le 9 octobre, la fédération de France du FLN décide d'appeler à une manifestation pacifique au cœur de Paris. Il ne devra y avoir ni le moindre canif ni de bâton, ce défilé de travailleurs devant être suivi de manifestations de femmes et d'enfants, de commerçants.

Le 17 octobre, vers 18 heures, des premiers groupes se rassemblent. Mais Paris est quadrillé par 7.000 policiers, deux compagnies de CRS, trois escadrons de gendarmes mobiles. Ils forment des barrages au pont de Neuilly, de Levallois, à la porte de la Chapelle où ont lieu les premières charges. Les Algériens sont matraqués, roués de coups dans les cars où ils sont embarqués en direction de centres d'internement au bois de Vincennes et au Palais des sports. Des bus sont réquisitionnés pour cette nouvelle « rafle du Vél'd'hiv' ».

Un cortège se forme sur les Grands Boulevards. A la hauteur du métro Bonne-Nouvelle, un car de police se trouve bloqué. Le chauffeur descend, sort son revolver, tire en l'air puis dans la foule. D'autres policiers surviennent, tirent, chargent.



Le 17 octobre 1961, face au Rex, les policiers ont chargé. Des Algériens, battus à mort, sont étendus. D'autres sont parqués.

Des blessés, un mort, sont allongés devant le café Le Gymnase et le cinéma Rex. Le médecin de « l'Humanité », le docteur Henri Carpentier, sort du journal et va leur donner de premiers soins.

Un autre cortège, formé au quartier Latin, est chargé place Saint-Michel. De nombreux blessés devront être transportés à l'hôpital. Combien ? Cent trente-six, annonce le ministre de l'Intérieur Roger Frey. Mais sans compter ceux pansés hâtivement par leurs amis.

Quant aux morts ! Le minimum en compte trois. Mais dans les jours qui suivent, on va récupérer des corps dans la Seine, retrouver des cadavres. Aujourd'hui encore, on ignore le chiffre exact mais des estimations parlent de 200. Car il ne faut pas oublier les 500 transportés en Algérie dès le lendemain, internés dans des camps ou disparus...

Dès le lendemain matin, « l'Humanité » et « Libération » dénoncent le massacre, suivis dans la semaine par « France Observateur », « l'Express », « Témoignage chrétien ». D'autres journaux manifestaient leur racisme comme « l'Aurore », qui avait vu « une masse hurlante et menaçante », « le Parisien libéré » parlant d'« exactions » et « le Monde »,

qui avait cru voir des « civils de type nord-africain » armés de pistolets-mitrailleurs qui n'apparaîtraient pourtant jamais, même dans les communiqués de Papon-Frey.

Dans les usines, où de nombreux travailleurs algériens étaient absents le 18 octobre, l'émotion fut vive. A l'appel de la CGT, des débrayages eurent lieu le 20. Chez Renault, une délégation auprès de la direction obtint qu'il n'y aurait aucune sanction et que les jours d'absence seraient payés. La solidarité a été développée dans les municipalités communistes pour les familles des victimes et des emprisonnés.

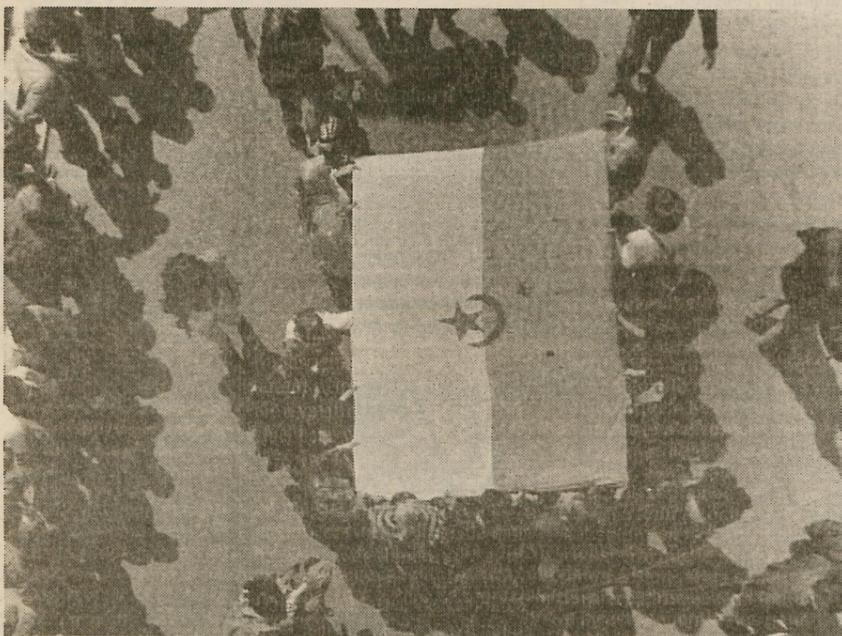
Le 27 octobre au conseil de Paris, le 30 à l'Assemblée, le 31 au Sénat, les élus communistes,

socialistes, PSU ont vigoureusement protesté et exigé l'annulation du couvre-feu et la libération des emprisonnés. Une manifestation étudiante s'est déroulée au quartier Latin le 23 octobre et le 30, l'ensemble des syndicats parisiens, CGT, CFTC, FO et UNEF publient un communiqué commun déclarant « qu'une répression policière analogue (...) déclencherait une réaction immédiate de l'ensemble des travailleurs de la région parisienne ». Ce fut le cas le 8 février 1962 après la tuerie de Charonne.

CLAUDE LECOMTE

Consulter sur ce sujet Michel Levine, « les Ratonnades d'octobre » (Ramsay) et « la Guerre d'Algérie » sous la direction d'Henri Alleg (Messidor).

Photographe solidaire



Photographie prise cette année par Nazim Touati à Alger. L'exigence d'une Algérie libre et démocratique.

Le devoir de ne pas oublier

Diverses initiatives sont prévues dans le courant de la semaine pour commémorer les événements du 17 octobre 1961. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), soutenu par de nombreuses associations et par une centaine de personnalités, organise un rassemblement ce soir à 18 h 30 au pont Saint-Michel à Paris. « Ce jour-là et les jours qui suivirent, des centaines (d'Algériens) furent assassinés, jetés à la Seine pour avoir voulu exister, pour avoir voulu comme aujourd'hui vivre libres », rappelle l'organisation antiraciste. Un autre rassemblement aura lieu à 18 heures au pont de

Landy (rue de Landy), à Aubervilliers, à l'initiative de l'Association pour la formation contre le racisme et pour l'identité culturelle algérienne (AFRICA). « En tant qu'Algériens mais aussi en tant que démocrates de France, nous avons le devoir de ne pas oublier. L'actualité, malheureusement, nous y oblige. En France, c'est le retour du racisme colonial avec son cortège de crimes racistes, de bavures, la double peine, la montée de l'idéologie sécuritaire. En Algérie, c'est le terrorisme, la répression aveugle qui tuent chaque jour des citoyens, des intellectuels, des femmes, des jeunes, des artistes », indique dans un communiqué AFRICA qui veut que le 17 octobre

1994 « soit porteur de notre mémoire d'immigré, mais que ce soit aussi un moment de solidarité avec le peuple algérien ». L'organisation « Ensemble vivre et travailler » commémorera les événements du 17 octobre 1961 à la bourse du travail de Saint-Denis, samedi 22 octobre, à partir de 14 heures, en présence d'Auguste Gillot, maire honoraire de Saint-Denis, Georges Frischman, ancien dirigeant de la CGT, et Georges Arnold, prêtre. Jean-Luc Enaudi, écrivain, Mehdi Lallaoui, d'« Au nom de la mémoire », et de nombreuses associations de Saint-Denis participeront aussi à cette initiative.